

L'insertion professionnelle des jeunes urbanistes

Enquête nationale auprès de 701 diplômés de Master en urbanisme, promotions 2015, 2016 et 2017

5ème édition – Novembre 2018 à Avril 2020

Rappels et chiffres clés

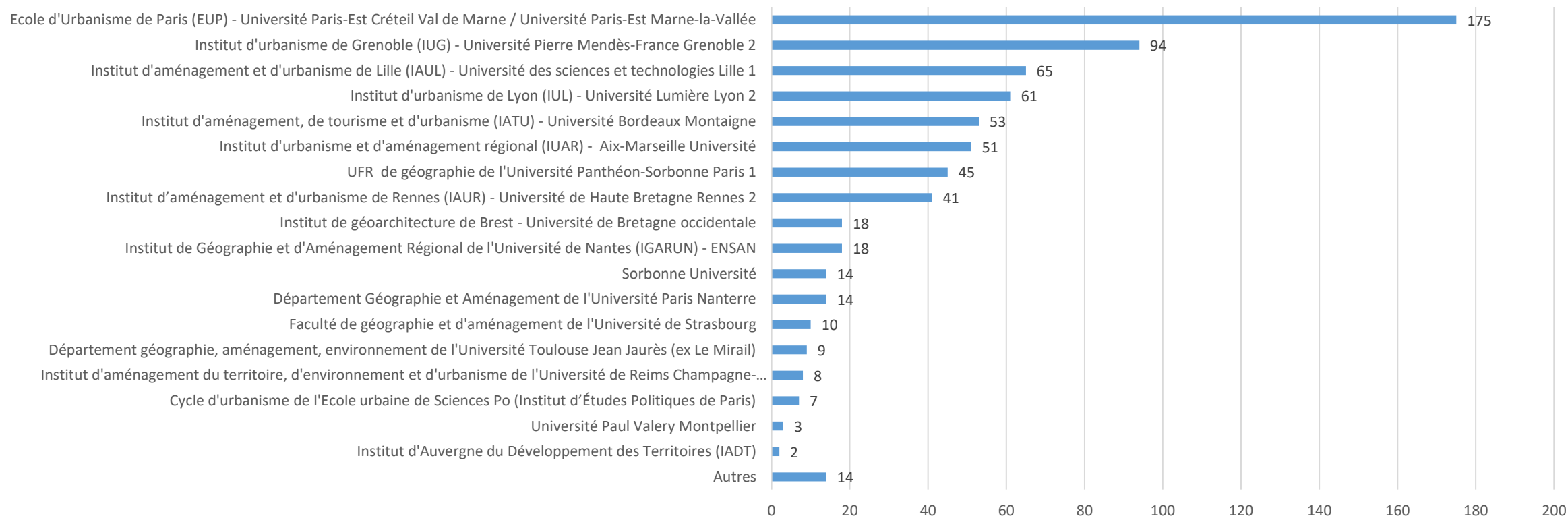
- Sur la base des effectifs formés depuis 40 ans au sein de l'Université (Instituts d'urbanisme, UFR) et d'autres établissements d'enseignement supérieur, **on estime que la profession d'urbaniste comprend 20 000 personnes.**
- Environ **un millier d'urbanistes diplômés** rentrent chaque année sur le marché du **travail** en France.
- A la date de mars 2020, **19 établissements d'enseignement supérieur** ont été habilités par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour l'accréditation du **diplôme national de Master mention Urbanisme et aménagement.**
- Ce diplôme à finalité professionnelle a été enregistré au **Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)** par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en octobre 2018.

Les enquêtes nationales du CNJU

- Depuis sa création, en 2010, le CNJU conduit une **veille stratégique** sur le fonctionnement du marché du travail dans le domaine de l'urbanisme. **L'association pilote tous les deux ans, une enquête nationale** à destination des urbanistes diplômés des instituts d'urbanisme et formations supérieures en aménagement et urbanisme (niveau Master).
- **5 éditions de cette enquête ont été réalisées en 2010, 2012, 2014, 2016 et 2018** en coopération étroite avec les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes de Master en urbanisme et aménagement ou équivalent (Universités, Sciences Po Paris...).
- Conduites auprès de 4 200 personnes au total, **ces enquêtes ont permis d'identifier les employeurs, compétences et situations professionnelles de plus de 3 000 urbanistes diplômés d'un Master entre 2008 et 2016.**
- En savoir plus : <http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=2131>

Echantillon

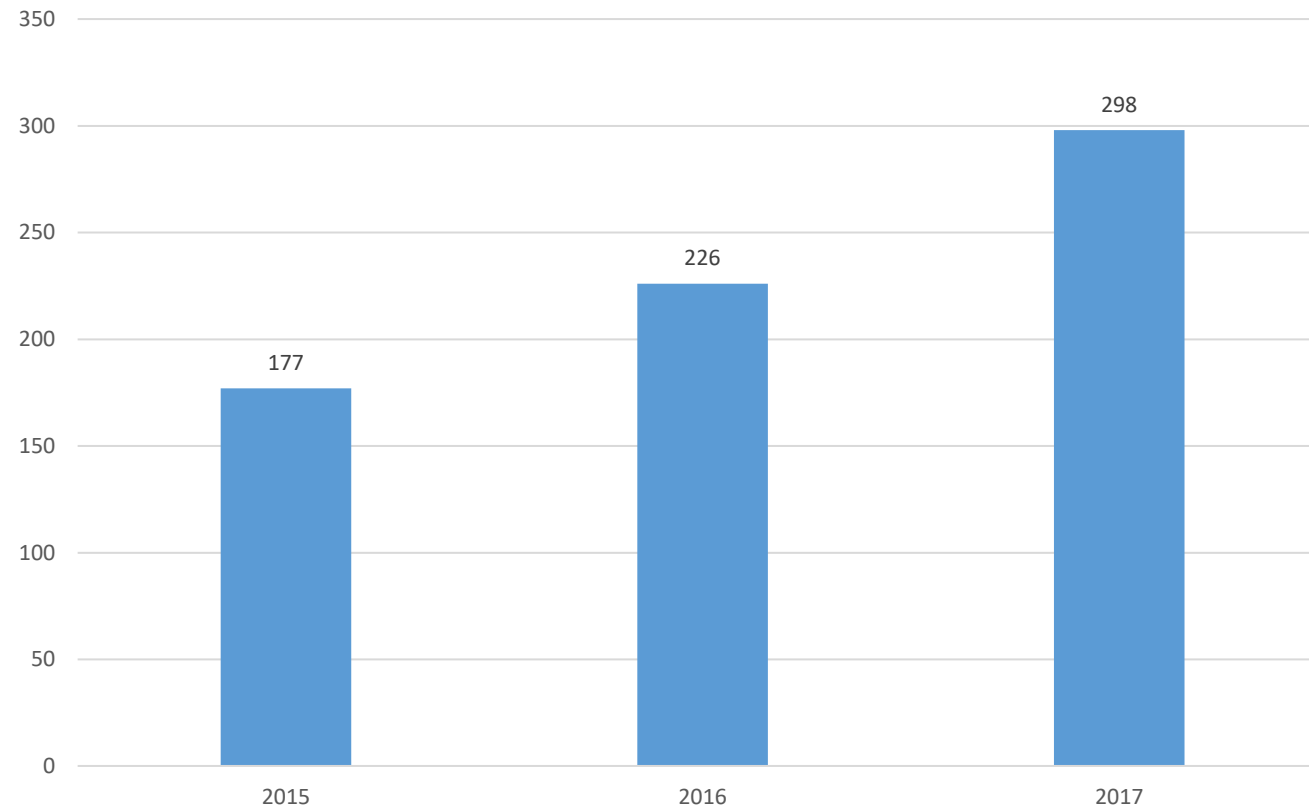
Les établissements d'enseignement supérieur de l'échantillon



Source : CNJU

Echantillon : 701 réponses

Les promotions de diplômés de l'échantillon

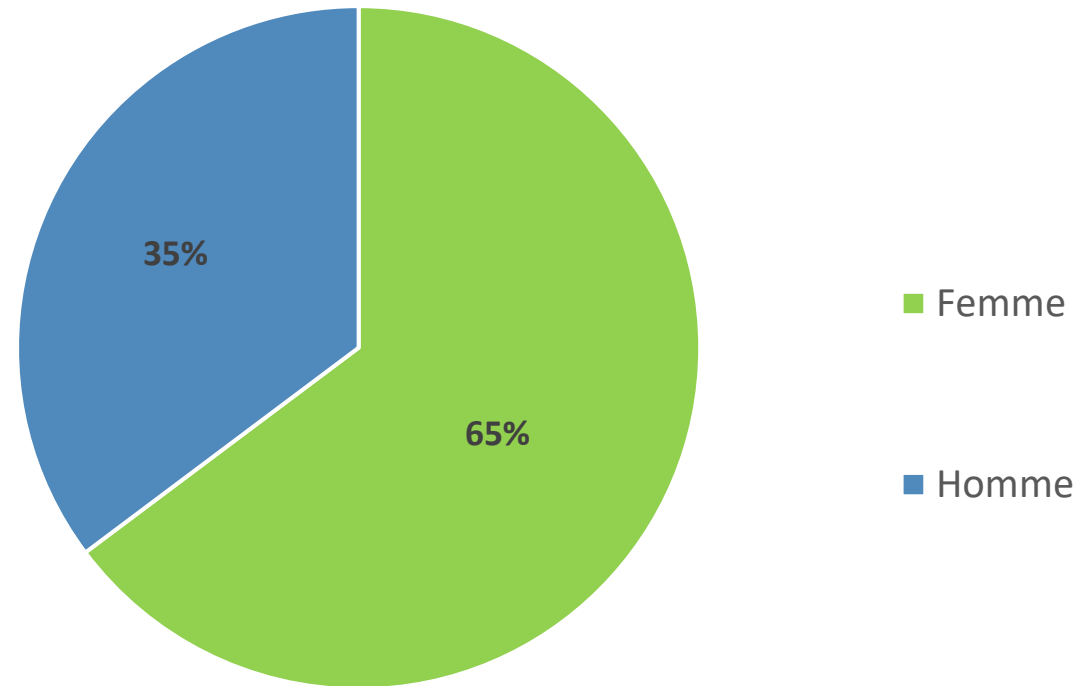


Source : CNJU
Echantillon : 701 réponses

- Trois promotions de diplômés enquêtées en 2018
- L'échantillon représente 701 diplômés de Master en urbanisme issus des promotions 2014, 2015 et 2016

Profils et formations initiales des jeunes urbanistes diplômés

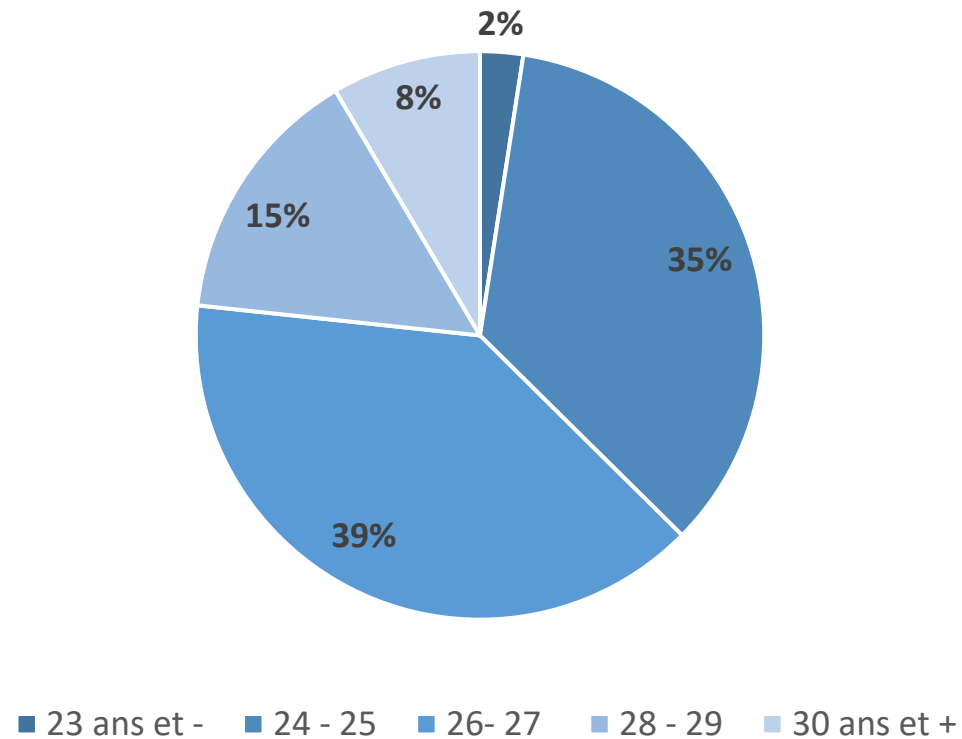
Une profession féminisée



La profession d'urbaniste est majoritairement féminine avec 65% de femmes. Cette tendance reste stable depuis l'enquête de 2014 dans laquelle les femmes représentaient déjà 64% des répondants.

Source : CNJU
Echantillon : 701 réponses

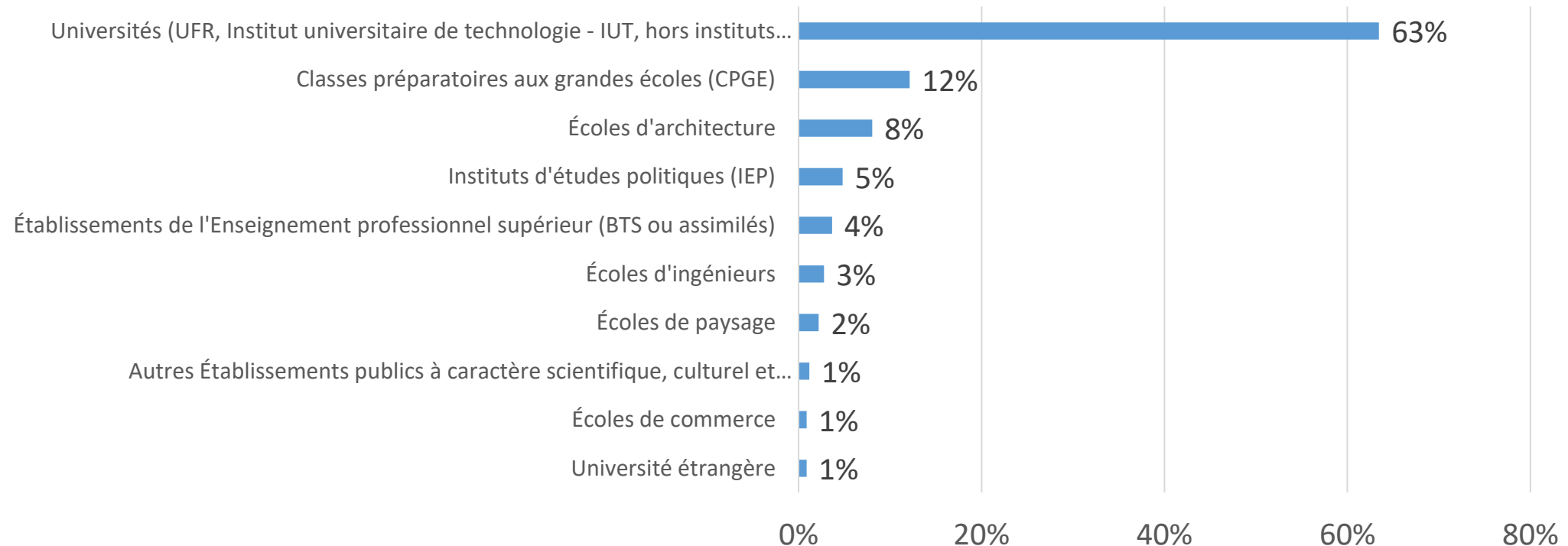
Âge des diplômés au moment de l'enquête



Les $\frac{3}{4}$ des diplômés avaient moins de 27 ans au moment de l'enquête. Cette tendance est identique par rapport à la précédente enquête de 2016.

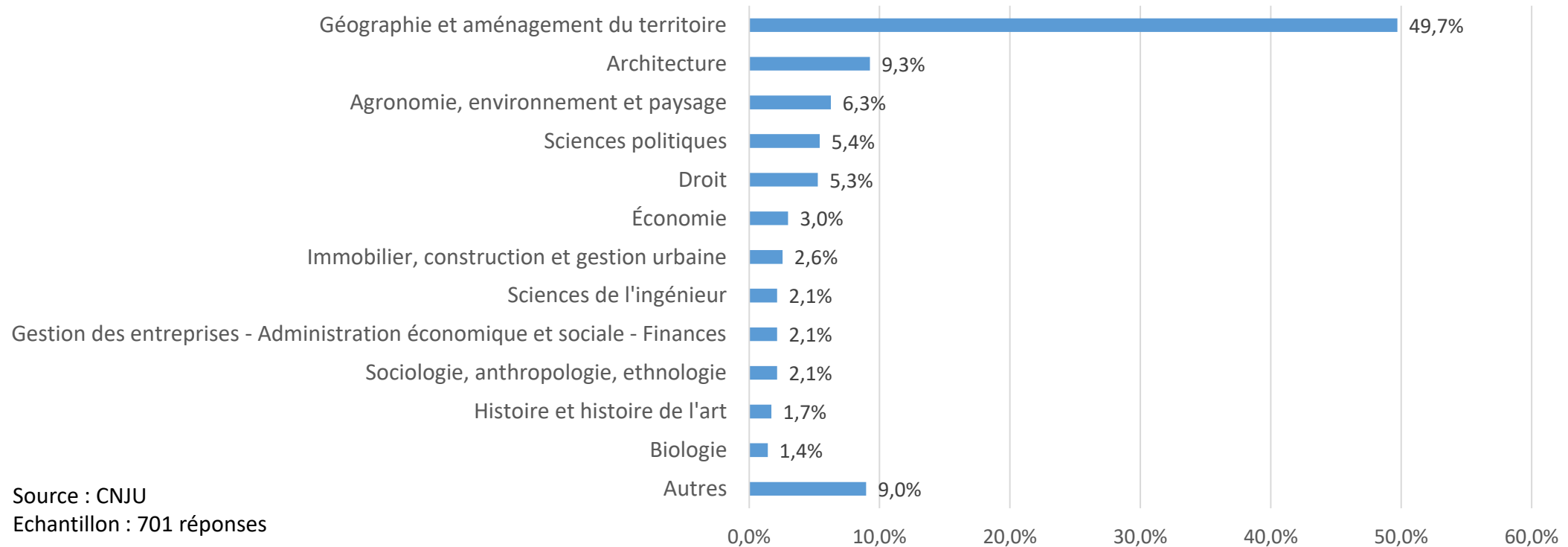
Source : CNJU
Echantillon : 701 réponses

Les cursus de formation initiale des répondants avant l'entrée en Master



Avant leur entrée en master, les urbanistes diplômés sont majoritairement formés à l'Université. 63% des répondants sont issus d'une formation en UFR, Institut universitaire de technologie - IUT, hors instituts nationaux polytechniques.

Les disciplines de formation initiale des répondants avant l'entrée en Master

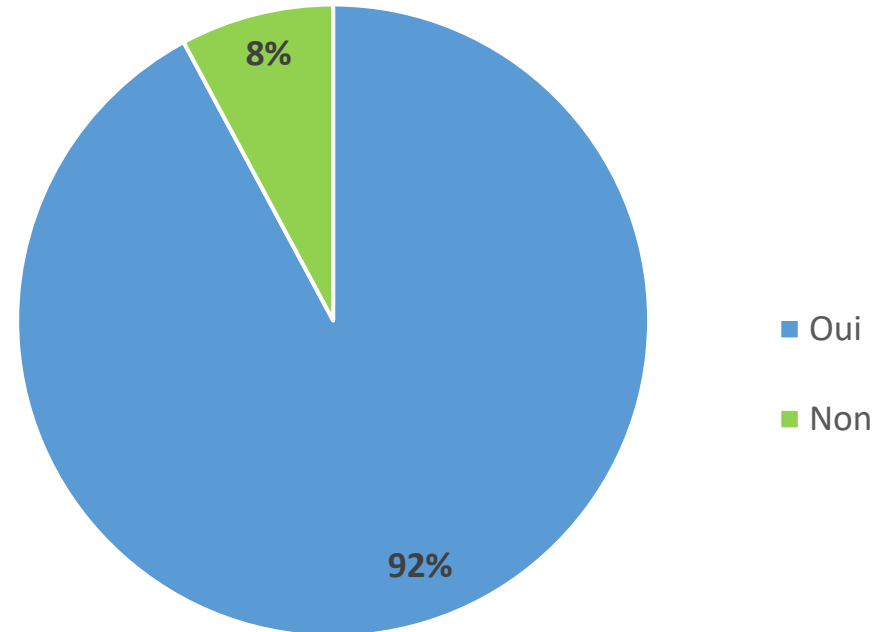


Avant leur entrée en Master, les urbanistes diplômés sont presque majoritairement formés en géographie et aménagement du territoire avec 49,7% des répondants.

Une plus grande diversité est présente par rapport à l'enquête de 2016, avec 11 disciplines ayant plus de 1% des répondants – contre 9 disciplines à l'enquête de 2016.

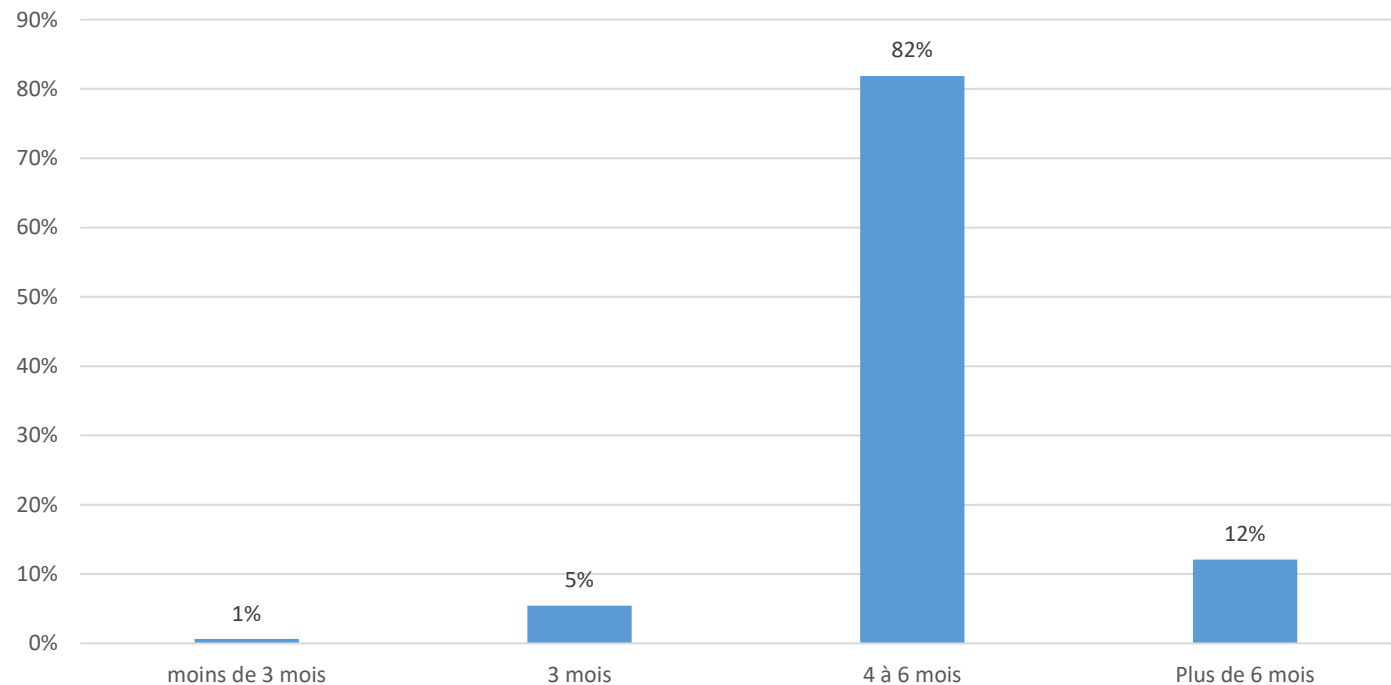
Le stage professionnel intégré au cursus de Master

Stage effectué durant le master



Logiquement, on constate que l'immense majorité des urbanistes diplômés ont réalisé un stage durant leur cursus de Master en urbanisme. Le diplôme national de Master, diplôme à finalité professionnelle, comprend obligatoirement un stage. Les personnes n'ayant pas réalisé de stage peuvent être passés par un contrat d'apprentissage, de professionnalisation, ou en possédant déjà un contrat de travail.

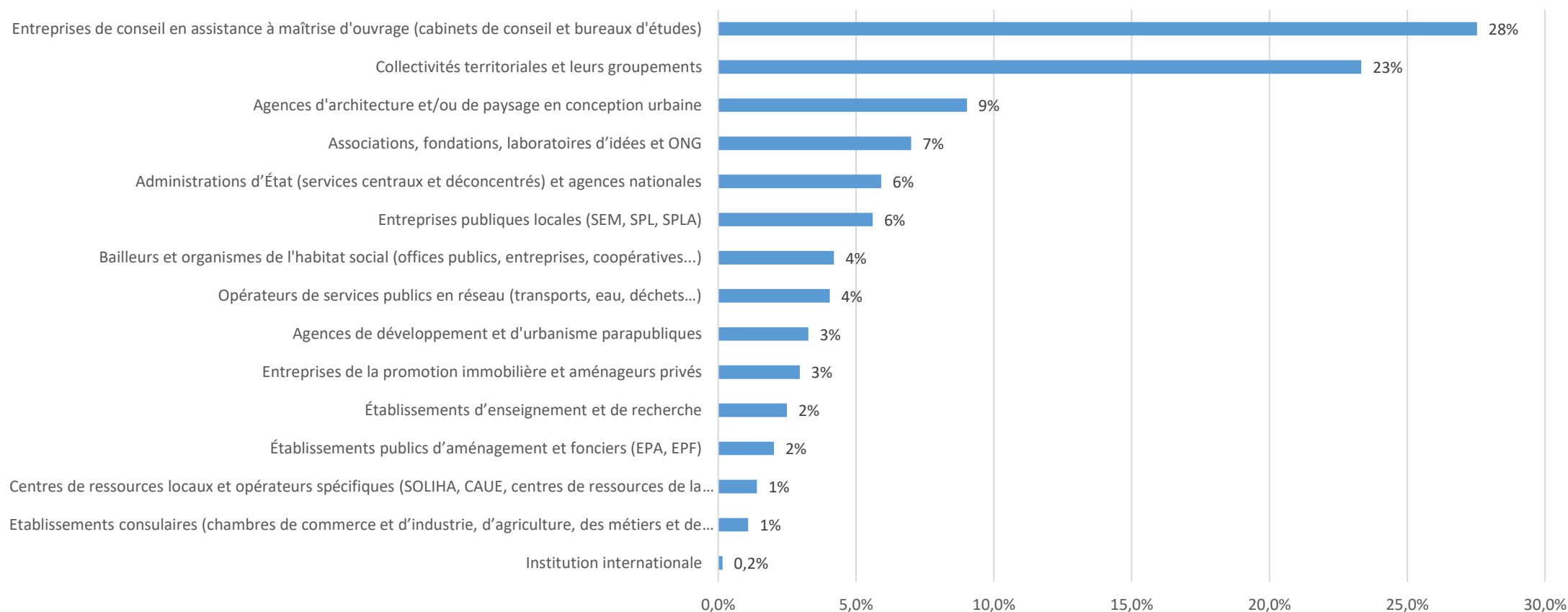
Durée du stage principal durant le cursus de master



Des stages “longs” privilégiés par les étudiants de Master en urbanisme : 94% des stages de Master ont une durée d’au moins 4 mois.

Source : CNJU
Echantillon : 646 réponses

Structure d'accueil du stage principal



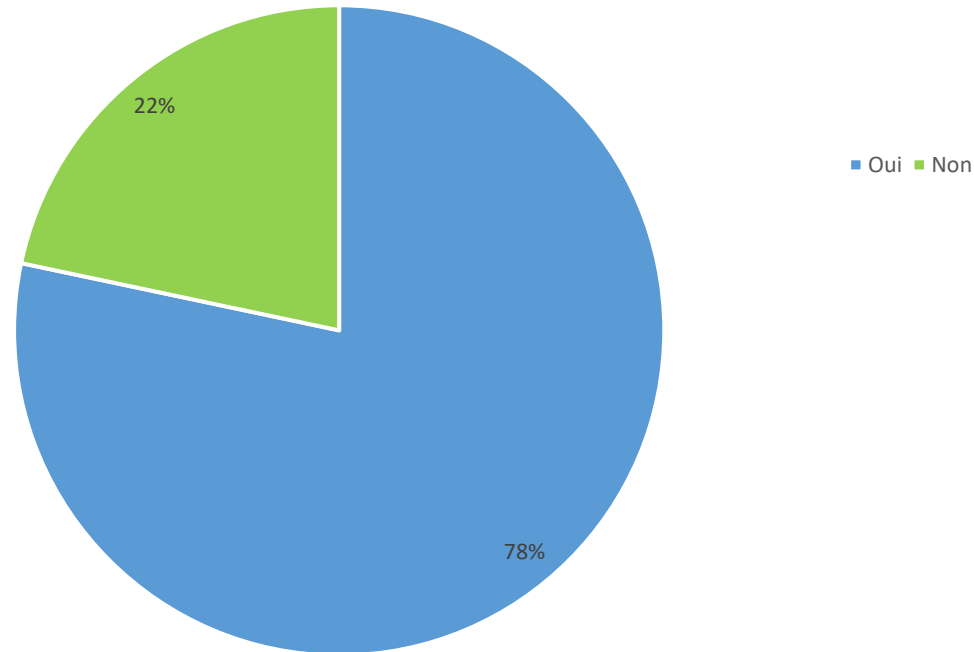
Les collectivités territoriales et les entreprises de conseil sont les principales pourvoyeuses de stages pour les étudiants de Master en urbanisme avec 51% des stages pourvus.

Source : CNJU

Echantillon : 643 réponses

L'insertion des jeunes urbanistes diplômés sur le marché du travail

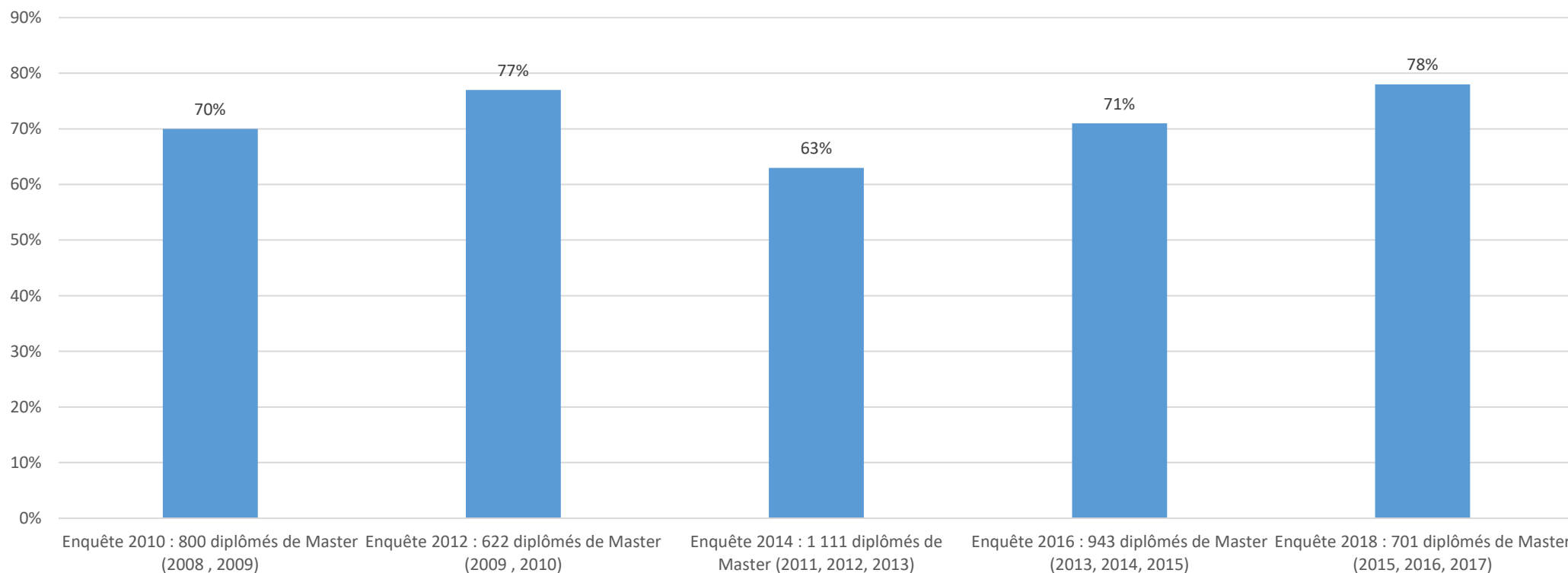
Taux d'emploi dans l'urbanisme



La grande majorité des urbanistes diplômés déclare travailler dans le milieu de l'urbanisme avec un taux de 78% montrant la capacité du marché de l'emploi de l'urbanisme à absorber les jeunes urbanistes diplômés.

Source : CNJU
Echantillon : 701 réponses

Evolution du taux d'emploi dans l'urbanisme



Après une baisse du taux d'emploi dans l'urbanisme à la suite d'une situation particulièrement difficile en 2013-2014 (baisse des dotations aux collectivités locales, fin des mandats municipaux), le taux d'emploi dans l'urbanisme a atteint son plus haut sommet depuis le début de l'enquête municipale.

Taux d'emploi global et taux de chômage

	Promotion 2015	Promotion 2016	Promotion 2017	Total
Taux d'emploi dans l'urbanisme	80%	85%	72%	78%
Taux d'emploi global	94%	97%	88%	94%
Taux de chômage	6%	3%	12%	6%

Source : CNJU

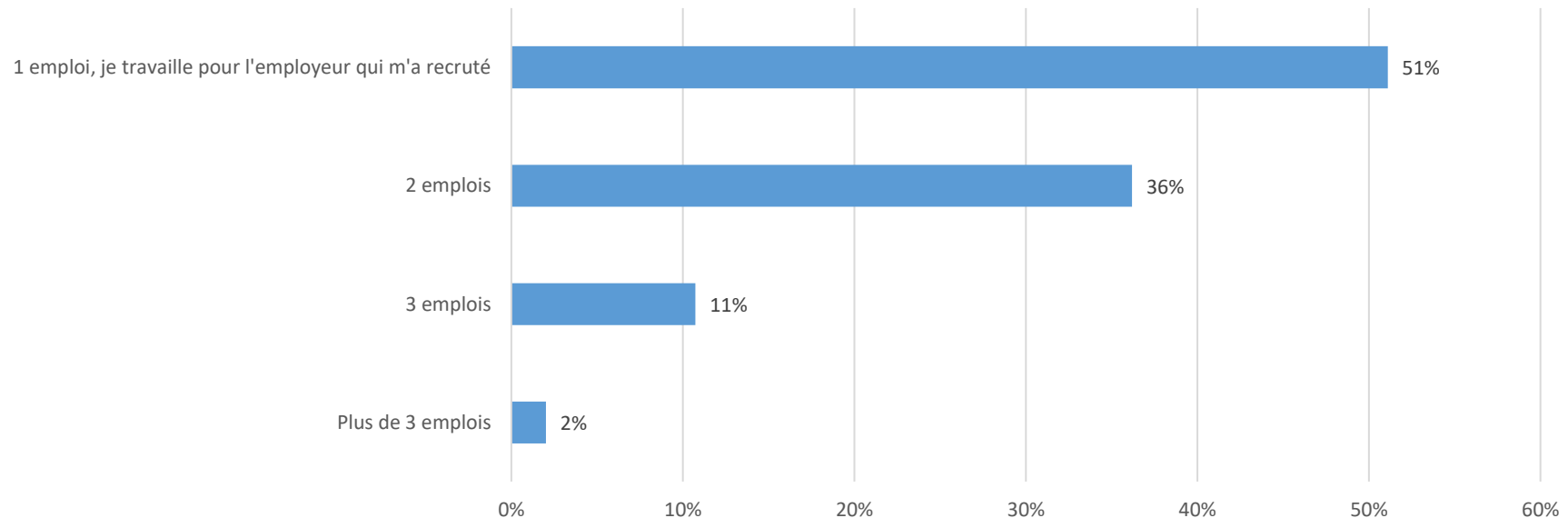
Echantillon : 701 réponses

Promotion 2015 de Master : 177 diplômés

Promotion 2016 de Master : 226 diplômés

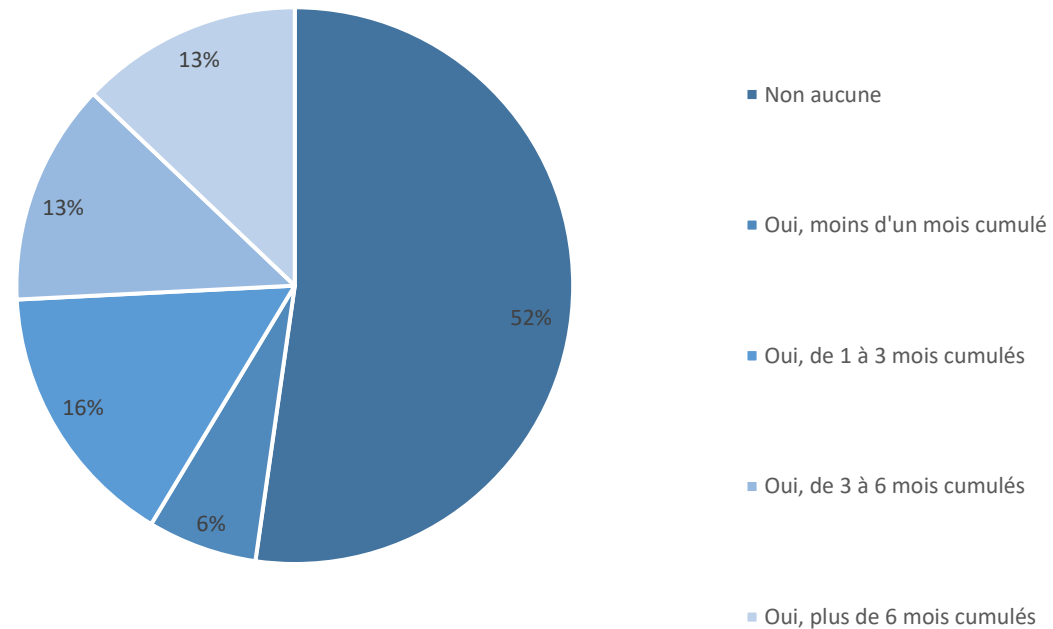
Promotion 2017 de Master : 298 diplômés

Nombre d'emplois dans l'urbanisme effectués depuis le Master



L'enquête vise à comprendre les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes urbanistes. à la date de clôture de l'enquête (été 2016), 64% des urbanistes diplômés de Master entre octobre 2013 et octobre 2015 occupaient un emploi chez leur premier employeur montrant une stabilité

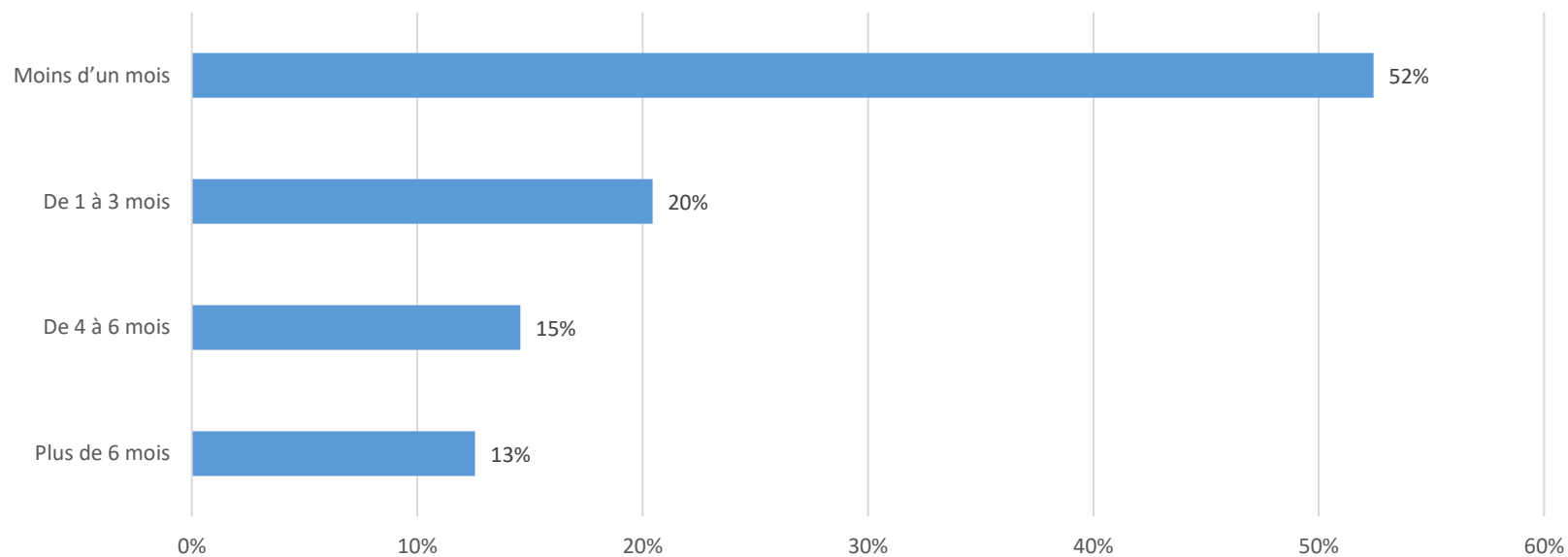
Périodes de chômage



Un peu plus de la moitié des diplômés déclaraient ne pas avoir connu de période de chômage depuis l'obtention de leur diplôme de Master en urbanisme.

Source : CNJU
Echantillon : 597 réponses

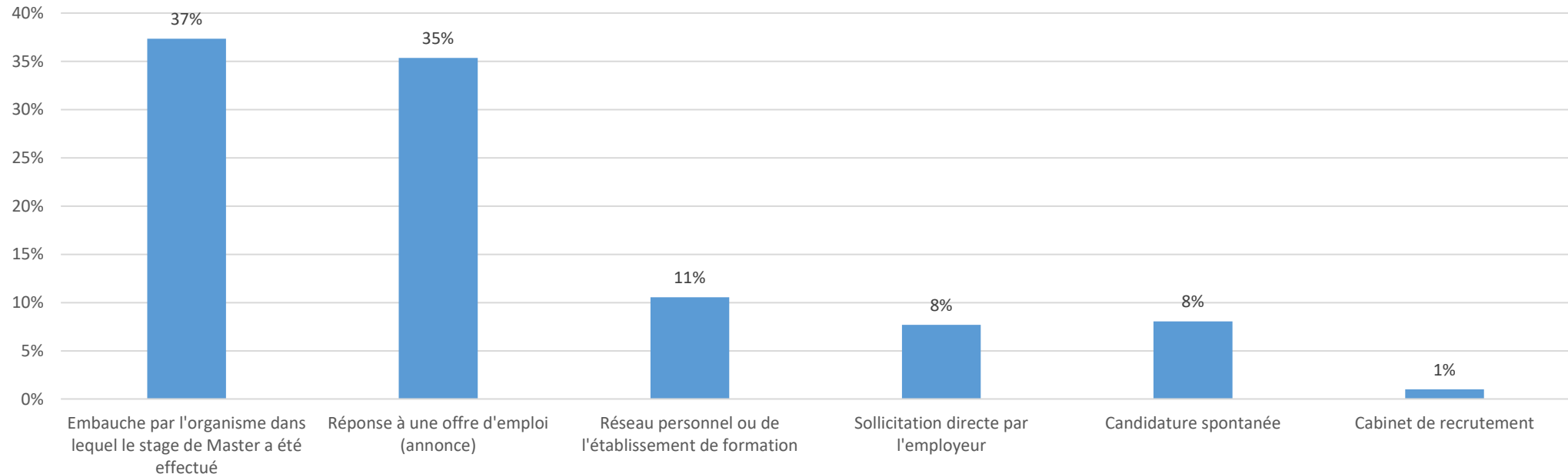
Durée de recherche pour le premier emploi obtenu dans le domaine de l'urbanisme



La durée de recherche du premier emploi en urbanisme est de moins d'un mois pour près de la moitié des jeunes urbanistes, ce qui confirme une insertion rapide sur le marché du travail à l'issue de leur cursus de Master.

Source : CNJU
Echantillon : 597 réponses

Modalités d'embauche pour le premier emploi obtenu par les urbanistes diplômés



37% des diplômés ont été embauchés au sein de la structure d'accueil du stage de Master. Cette proportion est en augmentation par rapport aux éditions précédentes. Elle était de 28% en 2010. Cette tendance montre la confiance que les employeurs donnent aux urbanistes diplômés une fois recrutée.

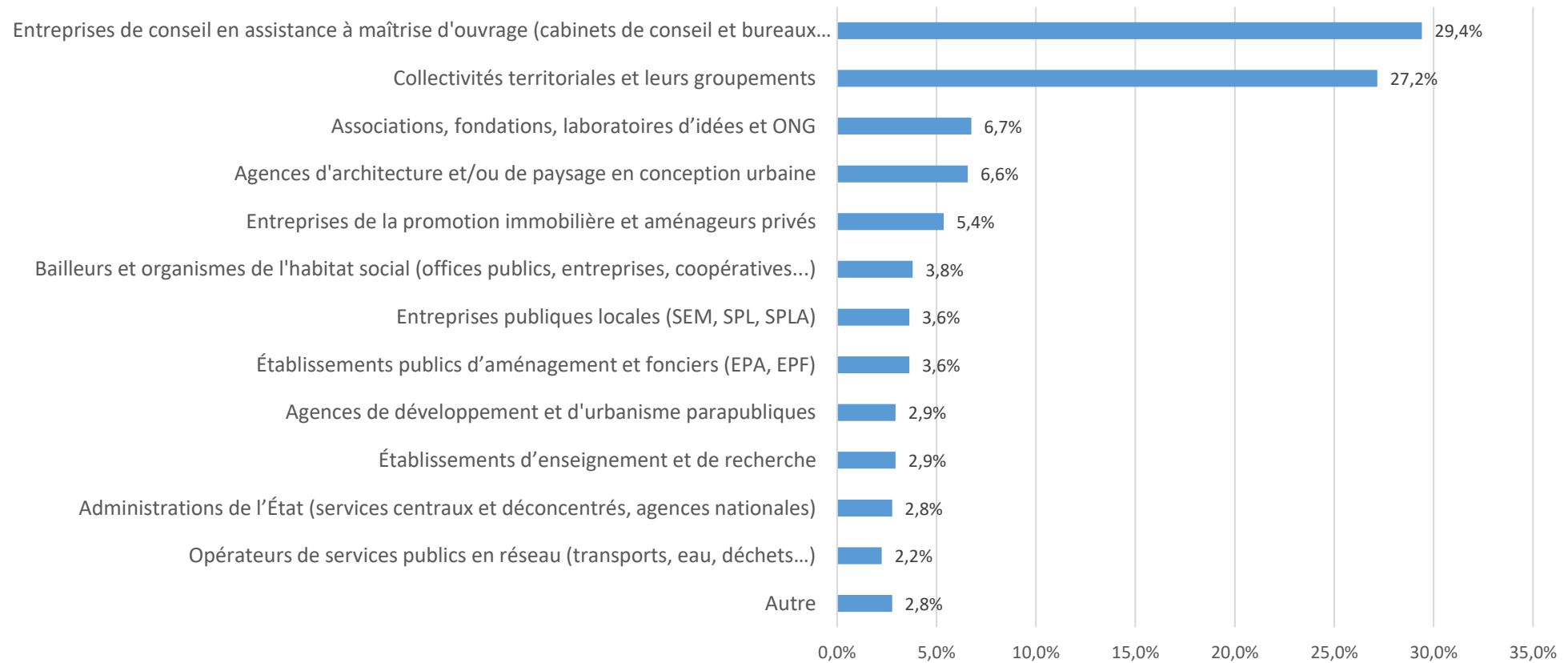
Les employeurs d'urbanistes

Comme lors des quatre précédentes enquêtes nationales du CNJU, les collectivités locales et les entreprises de conseil en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sont les deux principaux employeurs d'urbanistes avec 53% des emplois pourvus au total, loin devant onze autres catégories d'employeurs qui assurent, à part quasi égale, le reste des recrutements. Cette proportion est stable depuis 2010.

L'accompagnement stratégique et l'aide à la décision, à partir de missions la d'études territoriales et de conseil, sont des activités communes aux collectivités locales et aux entreprises de conseil et nécessitent donc de recourir aux mêmes compétences.

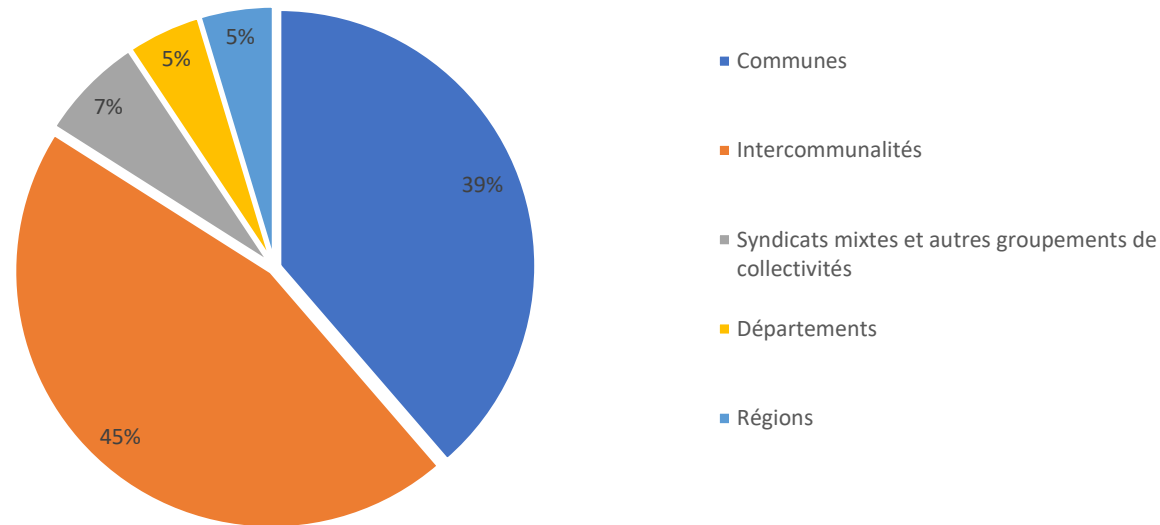
Le fonctionnement du marché de la conduite de projets urbains et territoriaux alimente ainsi les dynamiques de créations d'emplois d'urbanistes aussi bien au sein des collectivités locales que dans les entreprises de conseil. Il s'agit de la fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Celle-ci doit être distinguée des prestations de maîtrise d'oeuvre (génie civil, ingénierie et construction).

Qui recrute des jeunes diplômés en urbanisme?



Source : CNJU
Echantillon : 578 réponses

Répartition des emplois dans les collectivités locales



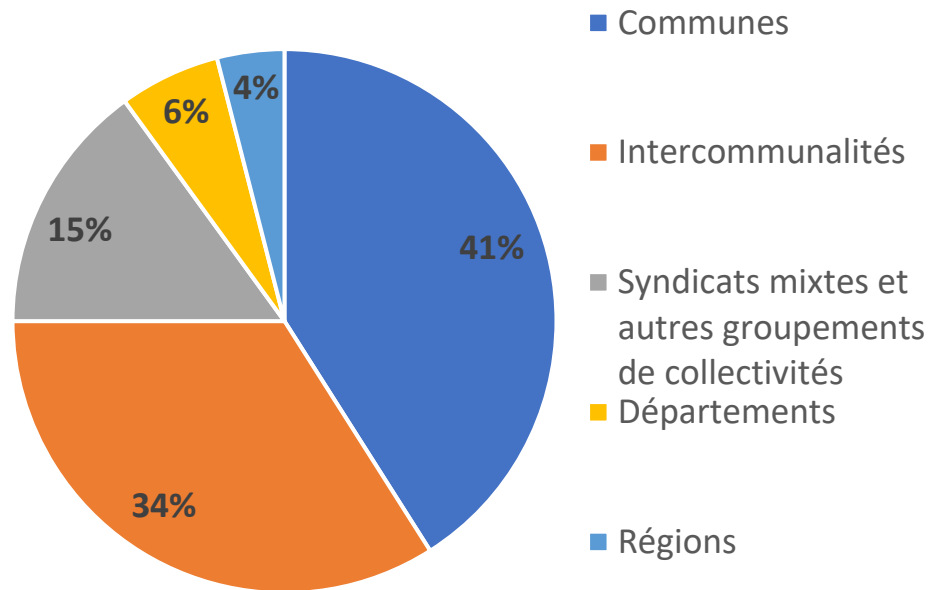
Les emplois des jeunes urbanistes dans les collectivités locales sont principalement situés dans les communes avec 39% et les intercommunalités avec 45%. L'impact de la loi NOTRE se fait donc toujours sentir comme pour la quatrième enquête.

Toutefois, la part des emplois dans les communes a connu une forte hausse passant de 28% à 39%, au détriment des emplois aux syndicats mixtes et autres groupements de collectivités en diminuant de 14% à 7%.

Les intercommunalités, toujours premier employeur d'urbanistes parmi les collectivités

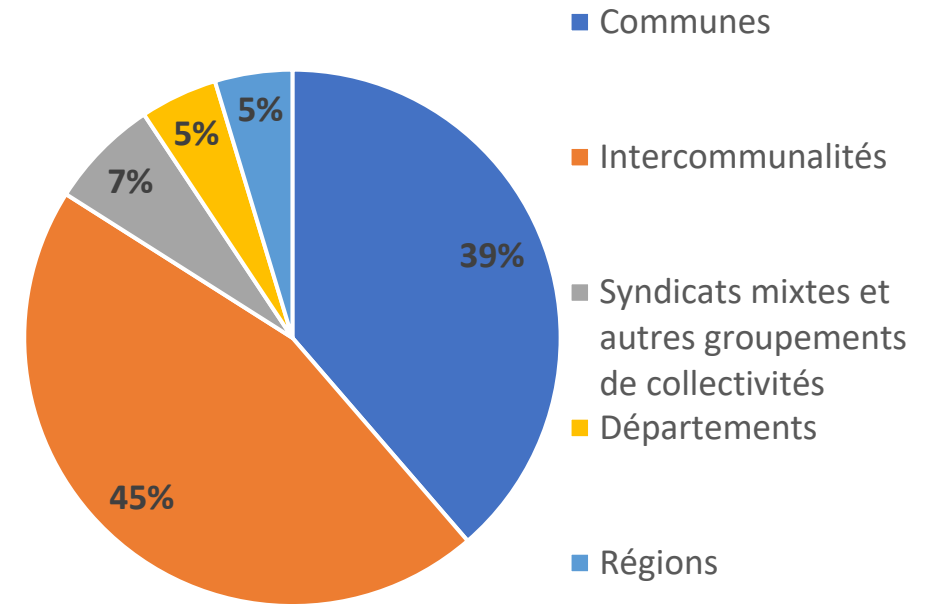
Répartition des recrutements de jeunes urbanistes dans les collectivités locales en 2012

Echantillon : 162 emplois occupés par les diplômés de Master en urbanisme (promotions 2009, 2010)

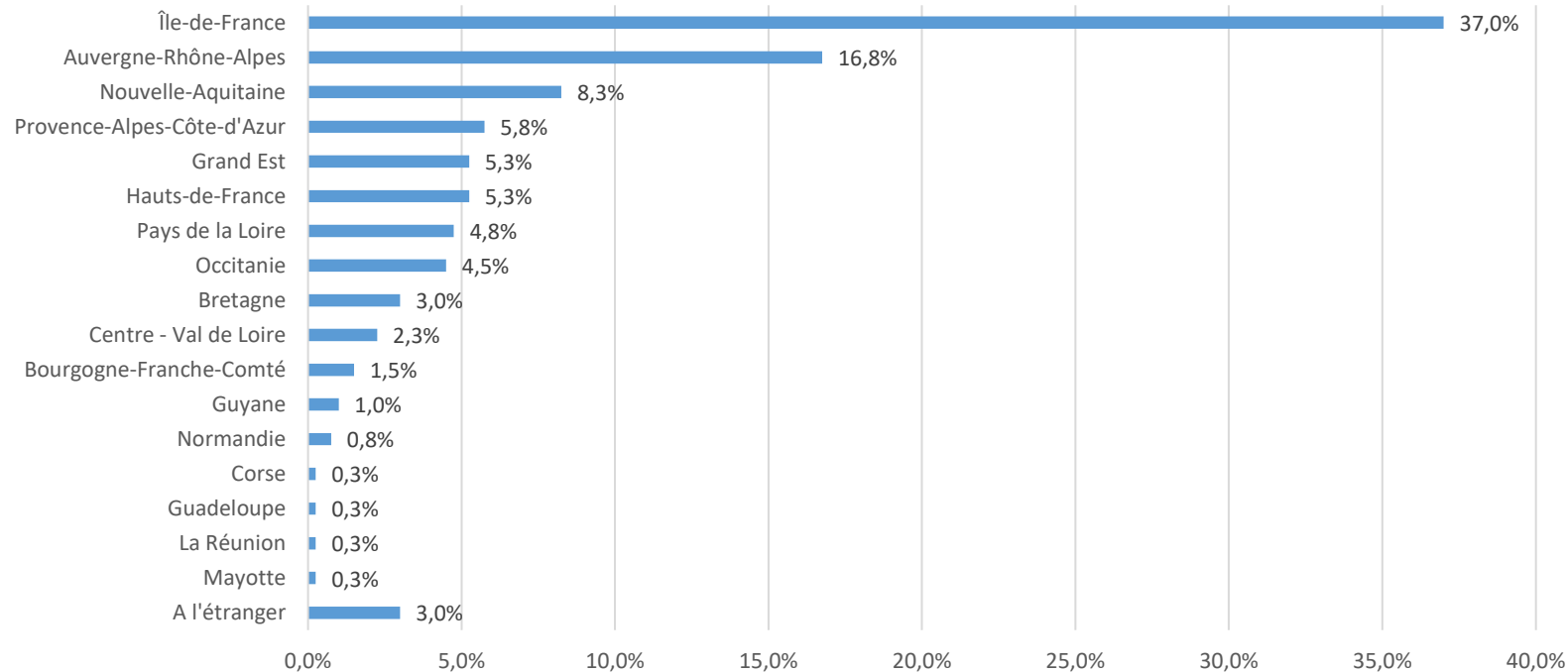


Répartition des recrutements de jeunes urbanistes dans les collectivités locales en 2018

Echantillon : 150 emplois occupés par les diplômés de Master en urbanisme (promotions 2015, 2016, 2017)



Distribution régionale des emplois d'urbanistes occupés par les diplômés au moment de l'enquête

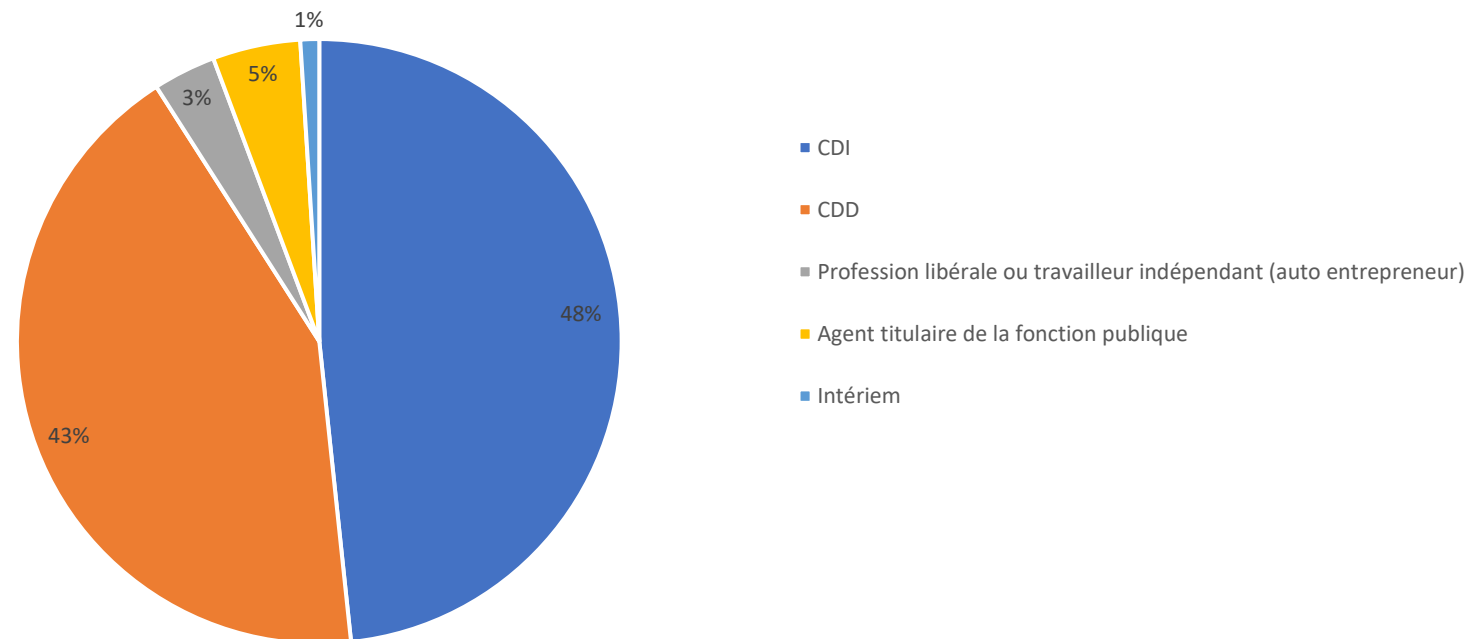


Source : CNJU
Echantillon : 400 réponses

38% des emplois occupés par les jeunes diplômés sont localisés en Île-de-France (équivalent à l'enquête précédente avec également 38%). Cette proportion est très stable depuis 2010 (40% en moyenne). Seuls 3% des jeunes urbanistes diplômés de Master travaillent à l'étranger, un taux en légère baisse comparé à l'enquête précédente avec 3,5%.

Type de contrats, statuts, et salaires

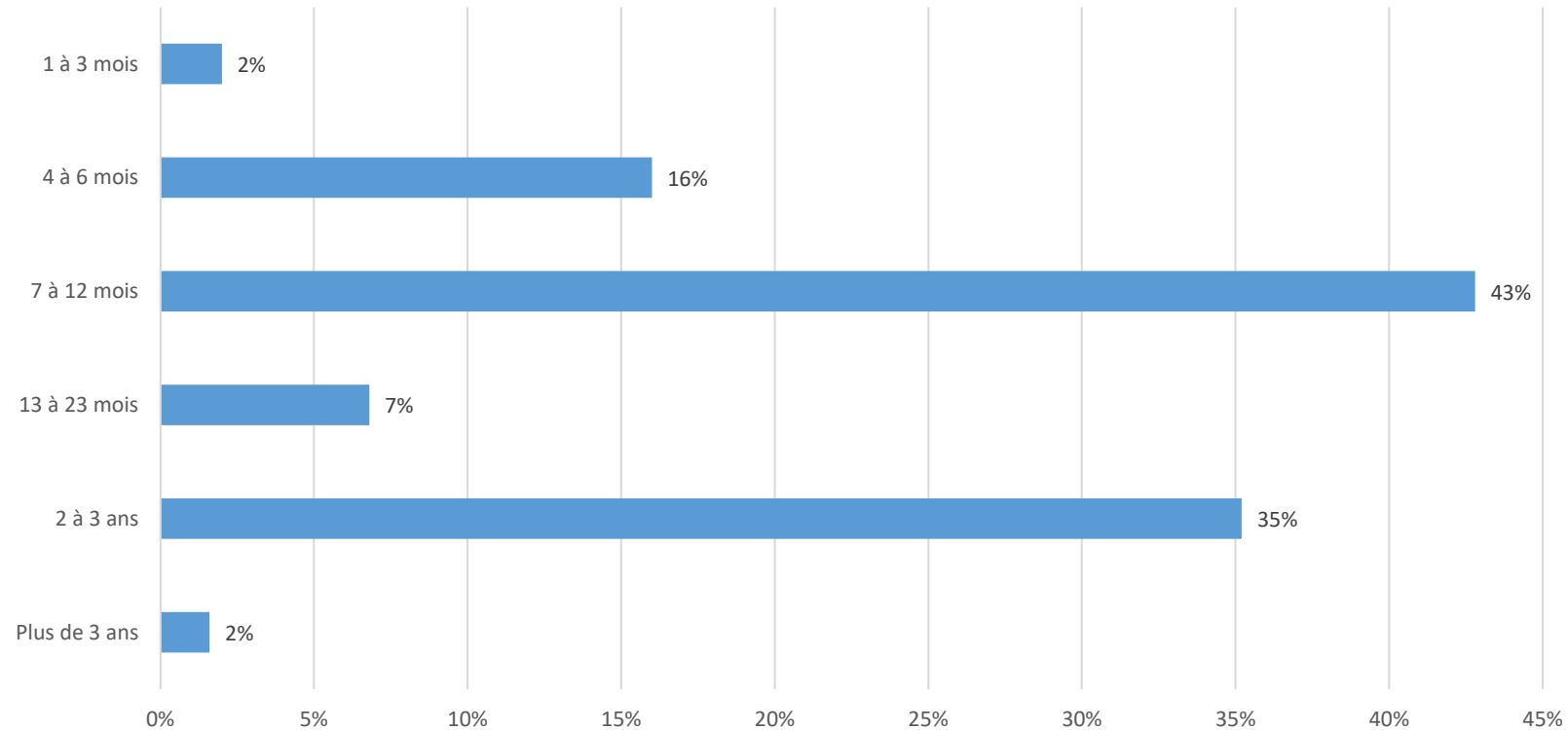
Types de contrat de travail des jeunes urbanistes diplômés



La majorité des jeunes urbanistes a basculé avec 48% de CDI et 43% de CDD. Lors de la précédente enquête, 52,5 % des jeunes urbanistes avaient un CDD et 39,4% avaient un CDI.

Source : CNJU
Echantillon : 596 réponses

La durée des CDD en augmentation

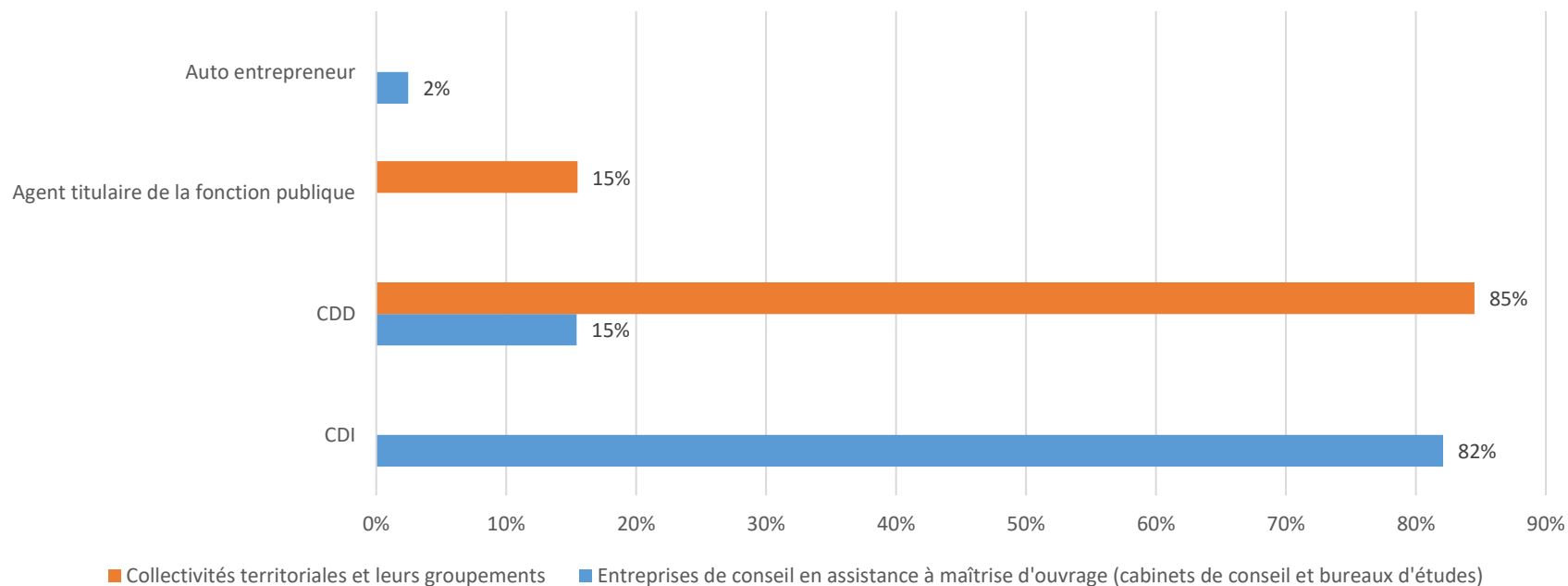


La durée des CDD de moins d'un an passe de 70% à 60% et ceux de 2 à 3 ans augmentent de 21% à 35%.

Source : CNJU

Echantillon : 250 réponses

Types de contrat selon les deux principaux employeurs



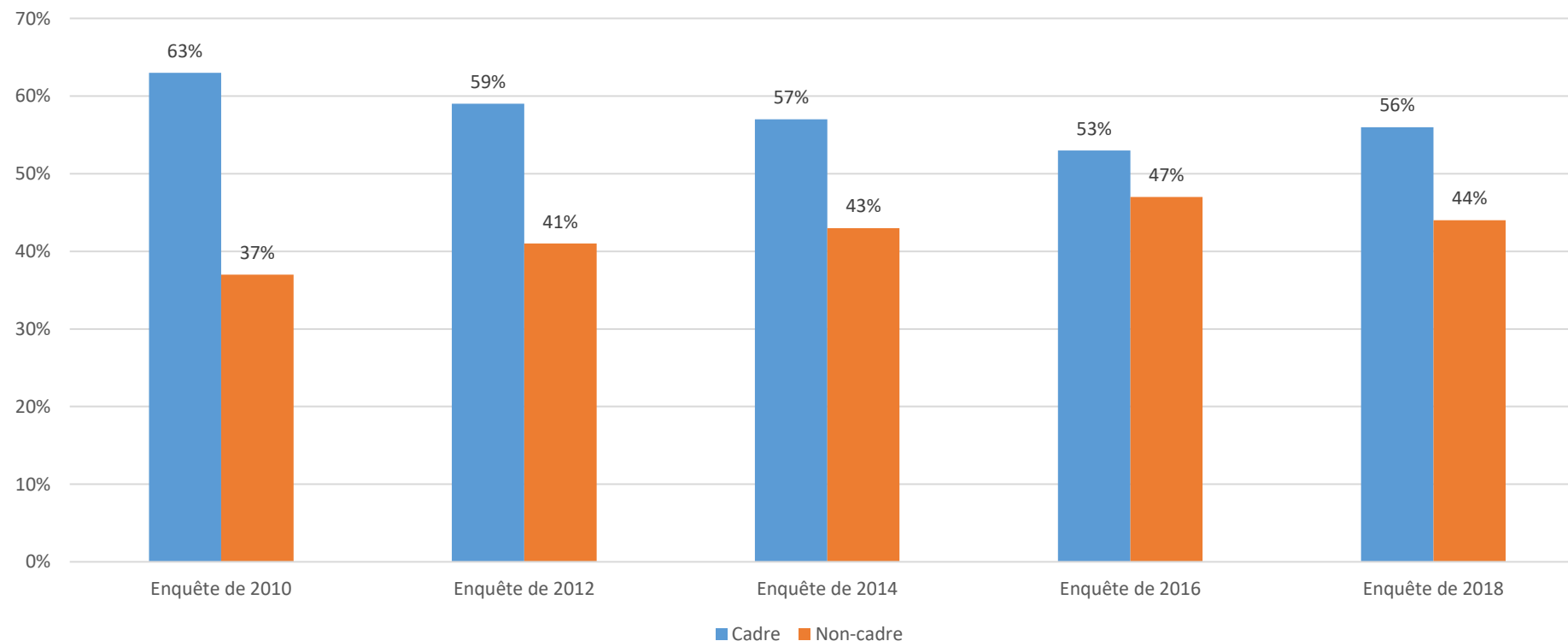
Source : CNJU

Echantillon :

En entreprises de conseil en assistance à maitrise d'ouvrage : 162

En collectivités territoriales et leurs groupements : 155

Une stagnation de la part de cadres chez les jeunes urbanistes diplômés

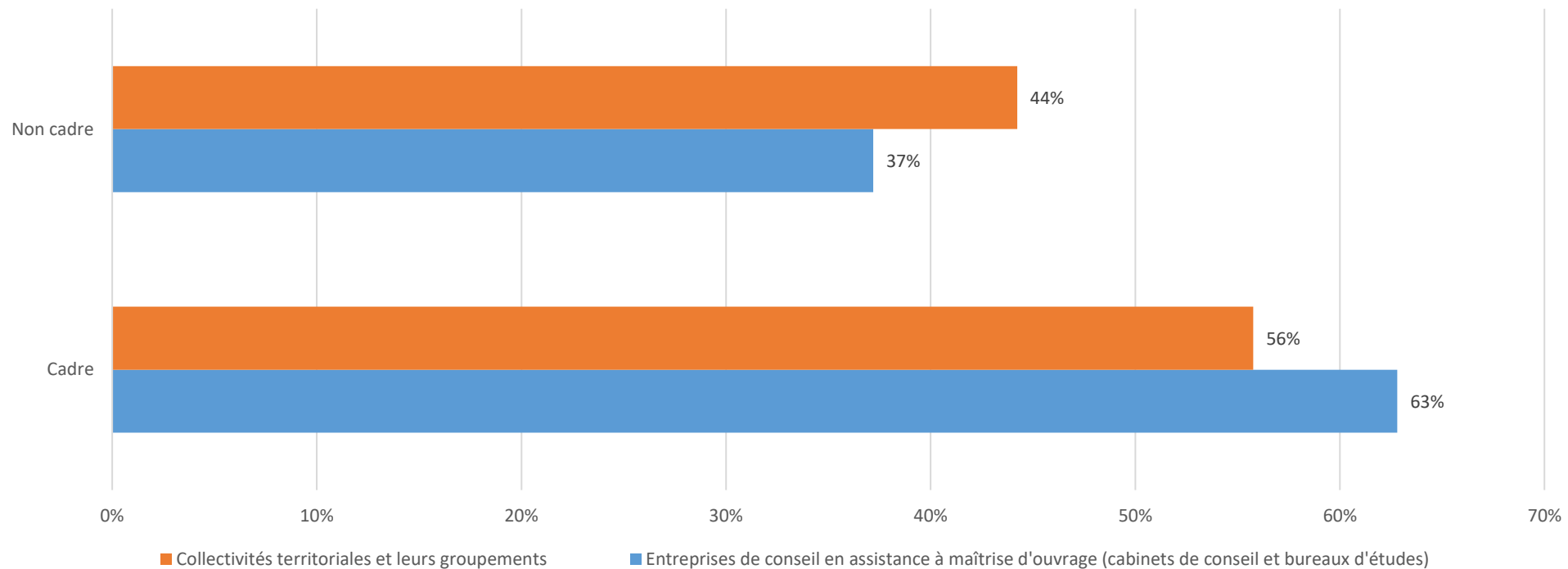


Depuis 2012, la part de cadres stagne chez les jeunes urbanistes en se situant entre 55 % et 60 %.

Source : CNJU

Détail : 562 emplois (enquête 2010) ; 458 emplois (enquête 2012) ; 701 emplois (enquête 2014) ; 665 emplois (enquête 2016) ; 596 emplois (enquête 2018)

Une part de cadres plus importante au sein des collectivités locales que dans la consultance privée



La légère hausse de la part des cadres est permise grâce à l'augmentation du nombre de cadre dans les entreprises de conseil en AMO passant de 45% en 2014, puis à 47% en 2016 et enfin à 63% en 2018.

Source : CNJU

Echantillon :

En entreprises de conseil en assistances à maitrise d'ouvrage : 162

En collectivités territoriales et leurs groupements : 155

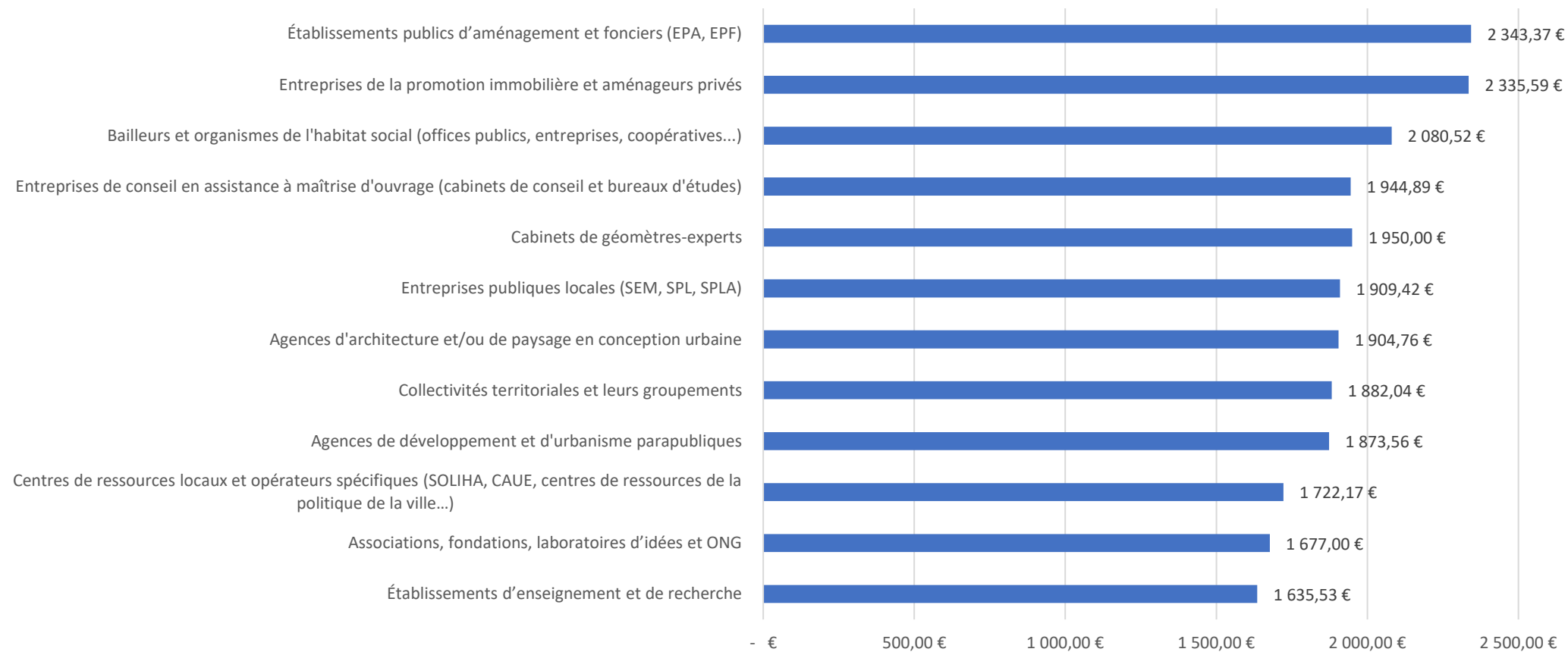
Salaire moyen et salaire médian des urbanistes diplômés de Master

	Edition 2016	Edition 2018
Salaire médian mensuel avec primes	1 709 € net	1 900 € net
Salaire moyen mensuel avec primes	1 839 € net	1930 € net

En 2018, le salaire moyen d'un jeune diplômé de Master travaillant dans le domaine de l'urbanisme s'élève à 1 971 euros net/mois, primes comprises. Le salaire médian atteint 1 900 euros net/mois, primes comprises.

Que cela soit pour le salaire médiant ou pour le salaire moyen, il s'agit d'une forte augmentation avec +181 euros pour le salaire médian et +97 euros pour le salaire moyen par rapport aux déclarations des diplômés ayant répondu à l'enquête du CNJU de 2014

Salaire selon le type d'employeur



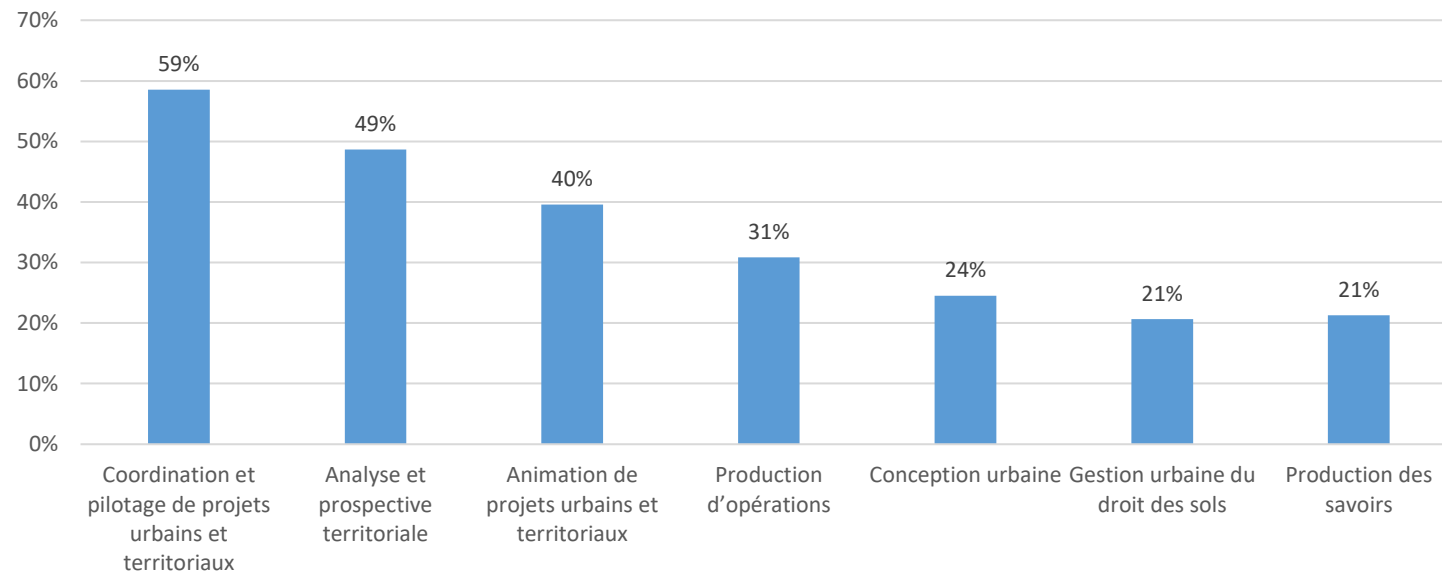
Source : CNJU

Echantillon : 590 réponses

Domaines d'activité, fonctions et compétences professionnelles

Des jeunes urbanistes analystes et coordinateurs

Domaines d'activité et de compétences exercés par les jeunes urbanistes diplômés de Master en urbanisme, basés sur le référentiel d'activité et des compétences de l'OPQU



Formés au diagnostic de territoire, les jeunes urbanistes diplômés sont en majorité des « analystes territoriaux » et des « coordinateurs de projets territoriaux et urbains ».

Les jeunes diplômés et leur profession

Reconnaissance en tant qu'urbaniste

Réponse	%	Justification	%
Oui	79%	Permet ou permettrait de définir plus précisément les contours et le cœur du métier de l'urbaniste (compétences spécifiques) pour le distinguer d'autres professionnels ((ingénieurs, architectes) en raison d'une confusion des métiers qui demeure encore	6%
		Apporte ou apporterait la preuve de compétence spécifiques acquises par la formation et l'expérience notamment le rôle d'interface joué par les urbanistes entre les acteurs territoriaux publics et/ou privés ainsi que la formation pluridisciplinaire des urbanistes diplômés de Master	9%
		Est ou serait un gage de visibilité de légitimité ou de crédibilité sur le marché du travail et permettrait de fédérer les diplômés sous un référentiel de compétences commun pour mieux structurer la profession	4%
		Serait un moyen d'acquérir de meilleures opportunités professionnelles : améliorer l'accès la fonction publique territoriale via un autre concours que celui d'attaché territorial notamment ; pouvoir prétendre à certains postes ou bénéficier d'une meilleure stabilité dans les parcours professionnels.	3%
		Sans justification	57%
Non	21%	Le « titre » ou l'appellation d'urbaniste sont jugés trop larges pour pouvoir s'en réclamer	0,30%
		Autre métier exercé	4%
		Le terme d'urbaniste est jugé trop restreint ou réducteur (par le répondant ou par les employeurs)	1%
		Le « titre » d'urbaniste n'est pas nécessaire pour travailler ce sont les compétences qui priment pour les employeurs sur le marché du travail	2%
		Le statut professionnel d'urbaniste "se gagne" avec l'expérience professionnelle	0,30%
		D'autres questions sont prioritaires avant cette reconnaissance notamment celle de l'accès à un emploi	0,50%
		Le métier est en pleine évolution : il est nécessaire d'attendre encore qu'il se précise	0,50%
		Sans justification	12%

Source : CNJU
Echantillon : 664 réponses



10 ANS D'ENGAGEMENT | 2010-2020

Pour en savoir plus :

Consulter le site Internet du Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU)

www.jeunes-urbanistes.fr

Contact CNJU

22, rue Joubert

75 009 Paris

contact@cnju.fr